

La citoyenneté numérique englobe tous les aspects de la vie en ligne. Le citoyen de l'ère du numérique a recours aux TIC pour s'informer, se forger une opinion, échanger avec ses concitoyens et s'exprimer dans un espace public. Afin que le citoyen de l'ère du numérique puisse participer activement et de façon positive à la vie en ligne, il doit comprendre et utiliser intelligemment les TIC. Il doit également développer les compétences qui lui permettront de discerner les risques et de veiller à la sécurité de soi et des autres.

Dix responsabilités de la citoyenne ou du citoyen de l'ère du numérique :

1. Agir avec respect, civisme et de manière éthique dans l'utilisation des TIC.
2. Utiliser la technologie de manière positive et significative.
3. Pratiquer l'utilisation sécurisée, légale et responsable des TIC.
4. Maintenir un climat positif, inclusif et tolérant pour tous, qui soutient la collaboration, l'apprentissage et la productivité quant à l'utilisation de la technologie.
5. Éviter de publier ou de divulguer des informations personnelles et au sujet des autres.
6. Se familiariser avec la protection en ligne.
7. Assurer sa sécurité et gérer les risques.
8. Connaître ses droits et ses responsabilités.
9. Saisir les grands enjeux liés à la technologie.
10. Être sensibilisé au respect et à la protection de la vie privée en tenant compte de l'étendue des renseignements que nous transmettons et auxquels nous accédons grâce aux réseaux électroniques.